

Avis de constitution

SOCIETE « ADAMS AMAR F.R »

Siège BINGERVILLE - JUSTE A LA RENTREE DU  
MARCHE SAVANE DE BINGERVILLE - LOT 173, Lot 173, Ilot  
ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 04/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADAMS AMAR F.R »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Opérations de transfert d'argent mobile via les plateformes Orange Money, Moov Money, Wave et MTN Money ;
- Achat, vente et distribution de riz, de céréales, de vivres et de denrées alimentaires.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE - JUSTE A LA RENTREE DU  
MARCHE SAVANE DE BINGERVILLE - LOT 173, Lot 173, Ilot

ND

Dirigeant(s) Mlle BAMBA ROKIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03594 du 11/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47387/GTCA/RC/2025 du 11/08/2025

